# **SHIPPAGAN**

## RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE SHIPPAGAN À LA SALLE ERNEST-RICHARD DE L'HÔTEL DE VILLE

DATE: Le 16 novembre 2023

HEURE: 19 h

**PRÉSENTS**: Kassim Doumbia (maire), Amélie Ferron-Roussel (conseillère), Marie-Lou Noël (conseillère), Nathalie Robichaud (conseillère), Laurent Robichaud (conseiller), et Elise Roussel (directrice générale et greffière).

**ABSENTS**: Armand Caron (maire suppléant), Eda Roussel (conseillère) et Sonia Ryma Ait kheddache (greffière adjointe par intérim).

PUBLIC: Aucun

### 1. Ouverture de la réunion

La séance est ouverte à 19h.

### 2. Divulgation de conflit d'intérêts

Aucun conflit d'intérêt n'est mentionné.

### 3. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère Nathalie Robichaud appuyée de la conseillère Amélie Ferron-Roussel que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

## ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 4. Point à l'ordre du jour :

4.1 Lecture intégrale de l'arrêté no 74-29-2024, un arrêté municipal pour approuver le budget de la Corporation d'amélioration du Centre-Ville de Shippagan Inc. pour l'année 2024

Il est proposé par la conseillère Marie-Lou Noël appuyée de la conseillère Nathalie Robichaud que l'arrêté 74-29-2024 concernant l'adoption d'un arrêté municipal pour approuver le budget de la Corporation d'amélioration Centre-ville de Shippagan Inc. pour l'année 2024, dont l'intégralité a été lue, soit adopté.

## ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.2Troisième lecture par son titre et adoption de l'arrêté no 74-29-2024, un arrêté municipal pour approuver le budget de la Corporation d'amélioration du Centre-Ville de Shippagan Inc. pour l'année 2024

Il est proposé par la conseillère Nathalie Robichaud appuyée du conseiller Laurent Robichaud que l'arrêté 74-29-2024 concernant l'adoption d'un arrêté municipal pour approuver le budget de la Corporation d'amélioration Centre-ville de Shippagan Inc. pour l'année 2024, dont le titre uniquement a été lu, soit adopté en troisième lecture.

## ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 5. <u>Levée de l'assemblée</u>

L'assemblée est levée à 19h08.

## 6. Parole au public

La séance se termine à 19h08.

SHIPPAGAN

\_ MAIRE

GREFFIÈRE